Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/12/2025 - 22901 - 1999 B 00787 - 423 710 557 - F.C.L.

F.C.L.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 274 640 euros
Siège social : Avenue des Tilleuls - ZAC de la Poissonnière
BEAUFORT-EN-VALLEE - 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU
423 710 557 RCS ANGERS

(la « **Société** »)

GREFFE DE COMMERCE
12 DEC. 2025

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 280 611,89 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice.....280 611,89 euros
- À la réserve légale.....33 258,00 euros
 Ladite réserve est ainsi entièrement dotée.
- À titre de dividendes aux associés100 000,00 euros
 Soit 9,41 par part (valeur arrondie).
- Au compte « Autres réserves »147 353,89 euros.
 Ledit compte est ainsi porté à 337 501,44 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 89 945,40 euros ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 %, mais non applicable, s'élève à 10 054,60 euros.

Les dividendes sont mis en paiement ce jour.

L'Assemblée général prend acte que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

En application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par un associé ayant le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant ;
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 :
Néant

Exercice clos le 31 mars 2023 :
Néant

Distribution exceptionnelle de réserves du 15 décembre 2023 :
80 000,00 euros, soit 10,66 euros par part (valeur arrondie)
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :
10 000,00 euros, soit 9,41 euros par part (valeur arrondie)
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 89 945,40 euros
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % mais non applicable : 10 054,60 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original

Madame Isabelle CHEREAU [1]
Cogérante

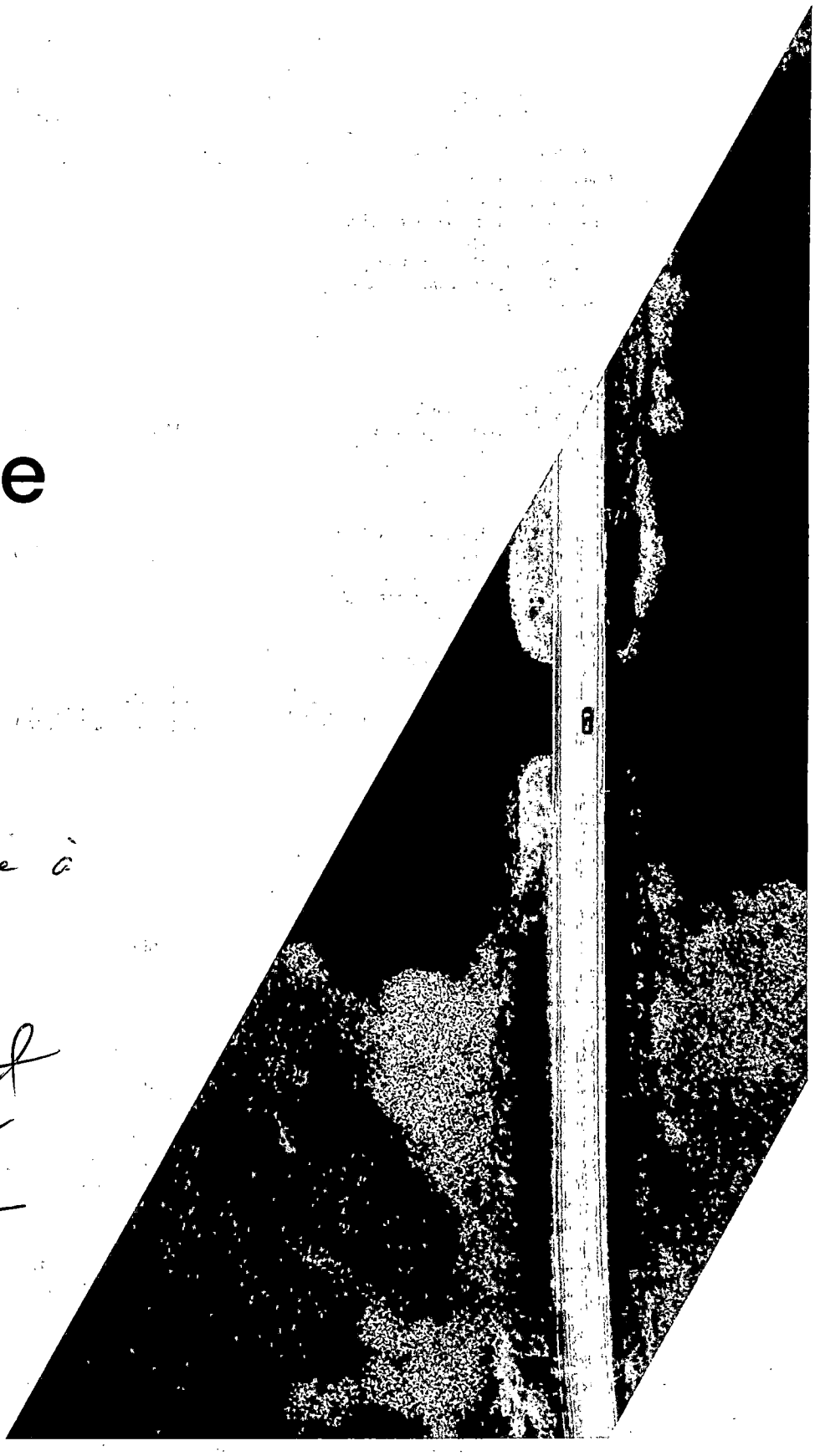
Monsieur Olivier CHEREAU [1]
Cogérant

[1] Signature

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

Plaquette



FCL SARL

Certifié conforme à l'original

31/03/2025

Ce document contient 54 pages

RYDGE CONSEIL

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 1.016.638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan actif

FCL SARL

Actif			Au 31/03/2025			Au 31/03/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	92 948	34 515	58 433	73 868
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	92 948	34 515	58 433	73 868
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	2 549 240	54 165	2 495 075	2 484 075
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	2 549 240	54 165	2 495 075	2 484 075
		Total de l'actif immobilisé	2 642 189	88 680	2 553 509	2 557 944
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés				38 592
		Autres créances	48 608		48 608	7 749
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	48 608		48 608	46 341
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	162 500		162 500	181 859
		TOTAL	162 500		162 500	181 859
Charges constatées d'avance			3 323		3 323	4 281
		Total de l'actif circulant	214 431		214 431	232 482
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	2 856 621	88 680	2 767 940	2 790 426

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Edité à partir de Loop V5.32.0

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan passif

FCL SARL

	Passif	Au 31/03/2025	Au 31/03/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 274 640)	1 274 640	1 274 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	678 410	678 410
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	94 206	90 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	190 147	210 233
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	280 611	84 119
	Situation nette avant répartition	**2 518 016**	**2 337 404**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	37 051	34 535
	Total	**2 555 067**	**2 371 939**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	162 086	260 375
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 851	82 050
	Total	**167 938**	**342 426**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 447	30 791
	Dettes fiscales et sociales	14 079	33 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 855
	Autres dettes	407	
	Instruments de trésorerie		
	Total	**44 934**	**76 060**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**212 872**	**418 486**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**2 767 940**	**2 790 426**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	61 684	160 423
	à moins d'un an	151 188	258 062
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.32.0

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Compte de résultat

FCL SARL

		France	Exportation	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois	Du 01/04/2023 Au 31/03/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	710 000		710 000	530 000
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	**710 000**		**710 000**	**530 000**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				112
	Autres produits			3	4
			Total	**710 003**	**530 116**
Charges d'exploitation (2)	Marchandises \| Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements \| Achats			4 429	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			284 797	129 657
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 047	2 026
	Salaires et traitements			280 229	275 813
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations \| amortissements			16 350	6 077
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations \| provisions				
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant				
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges				
	Autres charges			1	1
			Total	**586 854**	**413 577**
			Résultat d'exploitation A	**123 148**	**116 538**
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			200 000	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			0	3 807
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	**200 000**	**3 807**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			12 051	12 218
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total	**12 051**	**12 218**
			Résultat financier D	**187 948**	**-8 410**
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			**311 097**	**108 128**

Edité à partir de Loop V5.32.0

			Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois	Du 01/04/2023 Au 31/03/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			-9
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total		-9
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		2 515	515
		Total	2 515	515
Résultat exceptionnel		F	-2 515	-524
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	27 970	23 484
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**280 611**	**84 119**
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		4 429	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier			
	- redevances de crédit-bail immobilier			12 485
(4) Dont produits concernant les entités liées				
(5) Dont Intérêts concernant les entités liées				

Edité à partir de Loop V5.32.0

FCL SARL

Annexe



RYDGE CONSEIL

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n°14 00024167 01, au capital social de 1.016.638 €, ayant son siège social sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National des Entreprises le numéro 903309 490 (RCS Nanterre).

SARL FCL SARL

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/03/2025

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Actif 3
2.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles 3
2.1.2. Amortissements 3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice 4
2.1.3. Immobilisations financières 5
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations 5
2.1.4. Produits à recevoir 6
2.1.5. Créances 7
2.2. Passif 8
2.2.1. Capitaux propres 8
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 8
2.2.2. Capital 8
2.2.3. Dettes financières et autres dettes 9
2.3. Charges à payer 10
3. Informations relatives au compte de résultat 11
4. Impôt sur les bénéfices 12

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

2.1.2. Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de transport : 5 ans

- Matériel de bureau : 3 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	916	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	11 000	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 mars 2022, les titres de la SAS Chartier Opticien ont fait l'objet d'une dépréciation de 108 K€.

	% détention	Capitaux propres	Résultat net	Chiffre d'affaires
SAS CHARTIER OPTICIENS	50 %	250 009	14 508	661 334
SAS OPTIQUE LONGUE JUMELLES	100 %	1 297 004	125 271	2 337 907
SAS L.B.C	100 %	1 329 622	68 950	1 913 515

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	761
Personnel	2 934
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
Total	**3 695**

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		2 934	2 934	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 913	4 913	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		10 000	10 000	-
	Débiteur divers		30 761	30 761	-
Charges constatées d'avance			3 323	3 323	-
Total			**51 931**	**51 931**	**-**

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 274 640	-	-	1 274 640
Primes, réserves et écarts	978 644	-	15 880	962 764
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	84 120	196 492	-	280 612
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	34 536	2 516	-	37 052
Autres	-	-	-	-
Total	**2 371 940**	**199 008**	**15 880**	**2 555 068**

Un versement de dividendes est intervenu au cours de l'exercice à hauteur de 100K€.

2.2.2. Capital

Le capital est composé de 10 622 parts sociales de 120euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	105 519	43 834	61 685	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	30 448	30 448	-	-
Personnel et comptes rattachés	58	58	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	4 486	4 486	-	-
TVA	9 299	9 299	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	236	236	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	5 851	5 851	-	-
Autres dettes	408	408	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	56 568	56 568	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	**212 873**	**151 188**	**61 685**	**-**

2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 663
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 910
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	58
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	236
Divers	-
Total	**4 867**

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	720 000	-	720 000
- Services	-	-	-
Chiffre d'affaires net	720 000	-	720 000

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		311 098	-2 516
Impôts :	Au taux de 15%	-6 375	-
	Au taux de 25%	-21 595	-
Résultat après impôts		**283 128**	**-2 516**